



Développer l'emploi local tout en améliorant vos performances environnementales dans une dynamique d'économie circulaire ?

**C'est possible ! Ensemble, soyons partenaires
d'une collecte éthique des textiles usagés.**

1. Contexte

Depuis plusieurs décennies, les entreprises d'économie sociale membres de RESSOURCES développent des activités de collecte et valorisation de textiles usagés dans l'objectif d'offrir un emploi durable à de nombreuses personnes peu qualifiées et de développer des projets de solidarité.

Plus particulièrement à Bruxelles, 6 entreprises labellisées Solid'R ont développé une activité de récupération de textiles usagés afin de créer de l'emploi pour des personnes précarisées et de développer leurs projets de solidarité.



Ces activités ont des effets bénéfiques à plusieurs niveaux :

- **environnemental** : maximisation de la réutilisation des textiles usagés dans l'objectif de préserver les ressources. 85% des textiles collectés sont revalorisés.
- **économique** : les activités de récupération des textiles usagés par les entreprises d'économie sociale permettent d'offrir un emploi valorisant à 700 personnes pour la gestion de collecte, tri et commercialisation de biens de seconde main.
- **social** : les recettes des activités permettent de mettre en place des projets de solidarité (maison d'accueil pour sans-abris, formation de personnes peu qualifiées, projets de coopération au développement...). Les magasins de seconde main permettent également aux personnes à faibles revenus de se vêtir à bas prix.

Leaders historiques de ce marché depuis les années 40, les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte des textiles font face à une recrudescence de collectes opportunistes, voire illégales, de textiles usagés par des opérateurs motivés par le lucre de ces activités et aux pratiques douteuses sur le plan social et environnemental. Ces collectes opportunistes ont pour conséquence une **chute des tonnages collectés par les opérateurs d'économie sociale**, pouvant aller de 10 à 12 % selon les opérateurs.

Certes, les **causes sont multiples**.

- Avec la crise, les citoyens cherchent des solutions pour conserver leur pouvoir d'achat : ils gardent leurs vêtements ou organisent leur vente sur des brocantes, des sites de vente en ligne... Des **initiatives citoyennes** s'organisent aussi pour des collectes ponctuelles, des donneries ou encore les marchés et magasins gratuits.
- Mais plus encore, c'est la demande de textile usagé à l'exportation qui force le marché de la fripe. En hausse, le marché du textile original (vêtements collectés non triés) attire de plus en plus d'opérateurs issus du secteur privé voire des opérateurs pirates organisant des collectes de textiles usagées en Belgique sans autorisations ni permis requis (voir annexe I). C'est tout particulièrement ces derniers que RESSOURCES et ses membres ont entrepris de combattre afin, d'une part, d'attirer l'attention des pouvoirs publics et ainsi contraindre ces entreprises opportunistes à cesser leurs collectes et, d'autre part, sensibiliser le grand public à rester vigilant lors de ses dons.
L'impact de ces **collectes illégales** pèse directement sur la filière textile en termes d'emplois. Les opérateurs privés n'ont en effet pas de centre de tri local au contraire des centres de tri de l'économie sociale qui occupent quelques 600 personnes, forment plus de 400 stagiaires chaque année et maintiennent un réseau d'une centaine de magasins de seconde main, répartis Wallonie et à Bruxelles.
- Ensuite, la présence de ces **opérateurs privés**, parfois sous un couvert d'un nom pseudo-humanitaire, trompe le citoyen sur leurs finalités réelles et pénalise l'ensemble du secteur. C'est pourquoi le réseau RESSOURCES a mis en place le [label Solid'R](#) afin de distinguer les organisations qui s'engagent au respect volontaire de règles éthiques et solidaires et à leur contrôle par un organisme indépendant. Ainsi, les citoyens qui souhaitent se défaire de biens au profit d'un projet de solidarité, ont la certitude que ces biens seront revalorisés dans cet objectif.

Certains opérateurs de la filière textile chez RESSOURCES collectent également directement au comptoir de leurs magasins de seconde main. Ce contact privilégié entre le donateur et le collecteur est très important, il garantit le circuit court et permet aux donateurs de visualiser directement le bénéfice de leur don : environnemental, social et économique. Et de ce côté-là, les résultats sont bons !

Pour la pérennité des activités des entreprises d'économie sociale, il est essentiel que ce label soit connu et reconnu d'un large public.

2. Créer des partenariats durables pour relever ces défis

Des efforts considérables sont déployés par les opérateurs d'économie sociale pour maintenir et développer leurs activités de valorisation des textiles usagés.

Votre Commune a aussi un rôle clé à jouer !

- en **privilégiant les initiatives éthiques et solidaires** dans le cadre des autorisations communales relatives à la collecte de textiles usagés ;
- en **renforçant la densité du maillage de bulles Solid'R** (en surface ou enterrées) sur votre territoire ;
- en mettant tout en œuvre pour faire **respecter le règlement général de police communal** s'il réglemente la collecte;
- en sensibilisant le public communal aux bénéfices de l'action des entreprises sociales locales de la collecte textile et à l'importance de la qualité des dons effectués via les bulles ou les magasins;
- en permettant aux opérateurs d'utiliser les canaux de communication et d'information de la commune pour remplir cet **objectif de sensibilisation**;
- en encourageant le **développement de surfaces de vente locales de textiles de seconde main** créatrices d'emplois et proposant des vêtements de qualité à des prix abordables pour tous.

Lors des collectes illégales...

En cas de collecte illégale, plusieurs actions sont du ressort des autorités communales :

- Signifier au collecteur contrevenant que la collecte est interdite ;
- Faire constater la collecte par la Police ou, à défaut, par un agent constatateur et faire transmettre le PV au parquet ;
- Appliquer les sanctions administratives prévues ;
- Informer les citoyens afin qu'ils ne participent pas à cette collecte et les inviter à utiliser le réseau de collecte autorisé.

Comment définir un maillage de bulles suffisamment dense sur ma commune ?

Par expérience, les opérateurs Solid'R estiment qu'une bulle dessert 1.000 habitants. Pour la Région de **Bruxelles-Capitale, il faudrait donc compter sur un réseau de plus de 1.000 bulles.**

Le maillage de bulles doit être suffisamment dense pour plusieurs raisons :

- éviter les débordements dus à un nombre de points de collecte insuffisant ;
- gérer de manière optimale les vidanges ;
- offrir un service de proximité, continu et durable aux citoyens (24h/24-7j/7).

Aujourd'hui, les opérateurs d'économie sociale disposent de **327 bulles** sur le territoire bruxellois. En sachant qu'en moyenne une bulle permet de collecter 6T/an, ce qui est aujourd'hui capté par les Entreprises d'Économie Sociale sur la Région Bruxelles Capitale, soit 4000T, devrait l'être par un réseau de plus de 660 bulles.

Cet exercice démontre à quel point le **réseau des bulles bruxellois est en sursaturation**, engendrant alors des surplus de textiles à l'extérieur des bulles, des problèmes de propreté publique, une perte de gisement et un surplus de transport.

Pour une couverture du territoire optimale, il **manque donc quelque 850 bulles** de surface (2m³). Dans certaines situations, ces bulles de surface peuvent être remplacées par des bulles enterrées dont la capacité est doublée (4m³) (voir Annexe II répartition des bulles par commune en RBC).

3. Cadre législatif : perspectives

Dans votre Commune, la collecte de textile usagé fait ou non l'objet de dispositions dans le règlement communal imposant une autorisation communale préalable à toute collecte.

Quand elles existent, ces dispositions constituent une base fiable pour prévenir le développement des collectes opportunistes. Toutefois, les règlements différant d'une commune à l'autre, aucune harmonisation du cadre légal sur l'ensemble du territoire régional n'existe à ce jour.

À l'instar de ce qu'il se passe en Wallonie, il est possible d'y remédier, d'aller plus loin et de proposer une réglementation régionale concernant la collecte. Quelles autres options possibles ? C'est notamment l'objet du débat du Workshop du 26 novembre 2015. La présentation se trouve en annexe.

4. Pionniers de l'économie circulaire : les opérateurs Solid'R

4.1. Emplois

Le réseau RESSOURCES rassemble 60 entreprises d'économie sociale actives dans le recyclage et la réutilisation en Wallonie et à Bruxelles. 19 d'entre elles sont actives dans la filière textile. Le réseau RESSOURCES mobilise 4959 personnes dont 1036 (700 dans le filière textile) employés et ouvriers en majorité peu ou non qualifiés, 349 personnes sous contrat Article 60, 507 personnes en formation ainsi que 518 bénévoles en équivalent temps plein en Wallonie et à Bruxelles.

Les entreprises d'économie sociale membres de RESSOURCES contribuent à l'insertion socioprofessionnelle et à la lutte contre la précarité, d'une part en offrant des emplois et des formations et, d'autre part, en remettant sur le marché des vêtements de qualité à bas prix.

4.2. Ethique et solidarité : 2 engagements fondamentaux des entreprises sociales

Le label Solid'R identifie les acteurs belges d'économie sociale qui collectent des biens de seconde main et ont fait le choix de mettre en avant les principes éthiques auxquels ils se conforment. Ceux-ci sont inscrits dans une charte qui garantit aussi une transparence dans l'affectation des fonds. Ce système est vérifié par un organisme indépendant, Forum Ethibel, garantissant le bon respect des principes.

Dans le cadre du label Solid'R, les opérateurs d'économie sociale souscrivent au respect d'un triple engagement :

- Le respect de principes éthiques: une totale transparence sur les objectifs, les bénéficiaires et l'affectation des fonds provenant de l'activité de collecte et de traitement des textiles, une répartition équitable des revenus, une communication conforme à la réalité ;
- Des objectifs solidaires : fonds affectés à la création d'emplois stables et valorisants pour des personnes sans perspectives d'emploi, lutte contre l'exclusion et la pauvreté, appui à des projets de développement dans les pays du Sud, exportations respectueuses de l'économie locale (voir annexe III);
- La satisfaction aux critères d'un contrôle régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL.



Qui sont les collecteurs labellisés ? Les Petits Riens - Oxfam-Solidarité - Oxfam-Magasins du monde - Terre - La Poudrière – Rouf - De bouche à Oreille - La ressourcerie® le Carré- la ressourcerie® La Fol'Fouille - Rezippons la Terre - Wereld Missie Hulp - Savatoriaans Hulp Actie

Nous vous invitons à informer vos concitoyens de ce processus de collecte éthique des déchets textiles ménagers ainsi qu'à prendre en considération les critères éthiques et solidaires lors de la conclusion de conventions avec les opérateurs de textiles de votre commune.

Pour davantage d'informations, visitez le site web www.solidr.be

4.3. Un projet au cœur de l'économie circulaire

Les entreprises d'économie sociale sont les pionnières de la collecte de textile tant sur la Région de Bruxelles-Capitale (1937) que sur la Région wallonne (1950) depuis des dizaines d'années.

A la différence des collecteurs opportunistes, elles se démarquent de deux façons :

- Elles génèrent des **emplois locaux non délocalisables sur la RBC** pour un public fragilisé. En effet, elles ont développé tant l'activité de collecte, que de tri et de vente, soit sur l'entièreté de la chaîne de valeurs, alors que les autres collecteurs exportent le plus souvent leur collecte non triée ailleurs.
- Elles offrent une **continuité dans le service** de collecte offert aux communes et aux citoyens, au contraire des collecteurs opportunistes qui disparaîtront avec la baisse du prix du textile non trié sur le marché international.

L'activité de réemploi telle que proposée par l'économie sociale s'inscrit parfaitement dans la **logique d'une économie circulaire** :

- prolonger la durée de vie des produits et contribuer à la réduction des déchets ;
- créer des boucles de circuits courts et ainsi permettre aux textiles usagés d'être réinsérés sur le marché local autant que possible;
- développer le tissu économique local par la réinsertion socioprofessionnelle de personnes éloignées de l'emploi ;
- réinjecter les résultats financiers dans des actions sociales locales ou dans des projets de solidarité.



5. Enjeux environnementaux du réemploi des textiles usagés

Les impacts environnementaux liés à la production de textile sont particulièrement importants. À titre d'exemple :

- 25 % des substances chimiques produites dans le monde sont utilisées par la filière textile¹.
- La fabrication d'une tonne d'articles textiles consomme en moyenne 200.000 litres d'eau².
- La culture du coton représente 2,5 % des surfaces agricoles mais 25 % des insecticides et 11 % des pesticides³, avec des conséquences importantes non seulement sur la santé des producteurs de fibre textile mais aussi sur les nappes phréatiques.
- Un jeans parcourt 22.700 km avant sa mise en rayon⁴.

Le réemploi du textile est un enjeu de taille pour la préservation de l'environnement. Ainsi, un jeans réutilisé en Belgique permet d'éviter 75 g de pesticides³ et 2 kg de CO₂.

6. Perspectives et défis

Nos défis :

- permettre aux acteurs de l'économie sociale de développer leurs activités et renforcer leurs partenariats locaux avec les communes ;
- densifier le maillage des bulles de collecte textiles usagés et apporter un service de proximité aux citoyens ;
- renforcer le dispositif législatif pour lutter contre les collecteurs illégaux et opportunistes qui pénalisent le fonctionnement du secteur.

¹ Water management in China's Apparel and textile Factories;; Business for Social Responsibility; avril 2008

² RDC's Ten Best Practices for Textile Mills to Save Money and Reduce Pollution;; Natural Resources Defense Council; 2010

³ Ecoconso, Planète Jeans, planète blues, L'Art d'éco...consommer n037, mai 2008

⁴ Institut national de recherche sur les transports et la sécurité.

Données clés sur la Région de Bruxelles-Capitale

- **4000T** : La quantité annuelle totale de textiles usagés collectée par les membres de RESSOURCES en RBC.
 - **10kg/an/hab**, textile mis sur le marché (neuf)
 - **327 bulles** sur le territoire de la RBC.
La collecte se fait via les bulles à textiles mais aussi par apport direct en magasin.
 - **850 bulles manquantes** sur ce même territoire.
 - **40 % des textiles** mis sur le marché du neuf sont collectés une fois usagés par les entreprises d'économie sociale en RBC contre 60 % dans les autres régions (Wallonie-Flandre)
- **1 bulle** permet de collecter une moyenne de 6T/an de textiles usagés et dessert **1000 habitants**.

Votre contact :

RESSOURCES
Rue Nanon 98 à 5000 Namur

Virginie Detienne - Chargée de missions pour la filière Textile
Tél : 081 390 710 - vde@res-sources.be
Rue Nanon 98 à 5000 Namur



Annexe I : Le marché international du textile usagé

A l'origine

Il y a plusieurs dizaines d'années, les associations collectaient le textile et le secteur privé le triait. En Belgique, les centres de tri étaient situés exclusivement en Flandre et à Bruxelles. La collecte s'est développée plus rapidement que les centres de tri, entraînant un surplus d'original (vêtements collectés non triés) et causant par là même un effondrement des prix (loi de l'offre et de la demande).

Les associations comme Terre ou Les Petits Riens, qui avaient choisi la collecte de vêtements comme activité afin de créer des emplois pour des personnes en insertion, ont alors élargi leurs activités au tri des vêtements. La fraction réutilisable (qui représente 60% de l'original) a un prix beaucoup plus stable que l'original, dont les prix peuvent varier du simple au quadruple.

L'émergence des vêtements neufs à bas prix

Il y a une quinzaine d'années, on a assisté à l'émergence des vêtements neufs « bas prix-basse qualité » produits en Chine. Ces vêtements sont directement entrés en concurrence avec les vêtements de seconde main, que ce soit en Europe, en Afrique ou n'importe où ailleurs. Une partie de la clientèle s'est alors détournée des vêtements de seconde main.

C'est la seconde grande crise rencontrée par le secteur : bon nombre d'entreprises ont cessé leurs activités ou fait faillite en Europe. Les entreprises les plus solides ont investi dans des centres de tri de grande capacité fortement automatisés, ou ont délocalisé leur activité de tri dans les pays à bas salaires : en Tunisie, à Dubaï et plus récemment en Inde.

Au bout d'un temps, les clients qui s'étaient détournés de la seconde main au profit des vêtements neufs à bas prix sont revenus vers la friperie. Et pour cause : pour un prix équivalent au low cost, les vêtements de seconde main présentent une qualité supérieure.

Les trieurs à la tête des centres de tri de grande capacité fortement automatisés ont décidé qu'ils devaient impérativement maîtriser leur approvisionnement en matière première, donc son coût. Ils ont ainsi créé leurs propres sociétés de collecte⁵. La collecte de vêtements étant, pour le grand public, associée à des missions sociales, tous ces collecteurs se sont donné une couleur caritative ou associative... une couleur seulement.

Aujourd'hui : Pourquoi certains récupérateurs sont d'accord de payer le prix fort pour l'original

Les frais fixes de ces hyper-centres de tri sont élevés et justifient de compléter l'approvisionnement courant par des tonnages marginaux à prix forts ou prix « spot ». Ces tonnages sont « dilués » dans les tonnages à coût maîtrisé et permettent de ne jamais arrêter les installations de tri.

Le marché de l'original est aujourd'hui en surchauffe : les centres de tri européens achètent à prix spot des tonnages marginaux pour assurer leur approvisionnement et ceux situés dans les pays à

⁵Quelques exemples : Le groupe BOER fait collecter ses vêtements par *Curitas* pour la Belgique. Recutex a repris l'activité de collecte de *VIC* (Vlaams Inzamelcentrum Textiel) et créé *VICT*. Recytex Europe a créé les *Vêtements du Cœur* et *Recycollect*, qui a racheté la société de collecte française *GBtex* et conclu des partenariats avec des associations françaises.

bas salaire peuvent se permettre de payer tout leur approvisionnement au prix fort, vu leurs faibles coûts de main-d'œuvre.

Pression supplémentaire du marché français

La mise en place d'une contribution environnementale en France pour le tri du textile (chaque tonne de vêtements collectée en France et triée en Europe est soutenue par une contribution environnementale de 69 €/t) vient également influencer le marché de l'original à la hausse. Les collecteurs de textile usagé peuvent, en effet, négocier des prix plus élevés pour l'original.

Le prix élevé de l'original profite-t-il aux opérateurs d'économie sociale ?

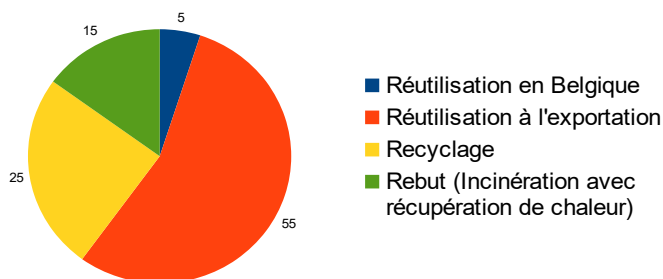
Hélas, non. Le marché de l'original (matière première) est distinct du marché des vêtements de seconde main (produit fini) qui est beaucoup plus stable. Or, les recettes des opérateurs d'économie sociale proviennent de la vente des vêtements de seconde main.

Annexe II : Répartition des bulles Solid'R par commune en Région de Bruxelles-Capitale

Communes	Nbre habitant	Nbre optimal	Terre	Oxfam	LPR	Total effectif	Nbre de bulles manquantes
Bruxelles	175.534	176		14	39	53	123
Laeken	cfr Bruxelles						
Schaerbeek	131.030	131			14	14	117
Etterbeek	46.773	47		2	8	10	37
Ixelles	84.734	85			14	14	71
Sint Gilles	50.472	50			3	3	47
Anderlecht	116.332	116		1	33	34	82
Molenbeek	95.576	95		1	8	9	86
Koekelberg	21.525	22	0	0	0	0	22
Ganshoren	24.066	24	10	2	0	12	12
Jette	50.724	51	16	1	5	22	29
Neder Over Hembeek	cfr Bruxelles						
Haren	cfr Bruxelles						
Evere	38.448	38	25		5	30	8
Woluwé Saint Pierre	41.077	41		3	8	11	30
Auderghem	32.835	33	4	3	16	23	10
Watermael-Boisfort	24.454	24	1	4	6	11	13
Uccle	81.280	81		1	27	28	53
Woluwé Saint Lambert	54.022	54	8		12	20	34
Saint Josse Ten Noode	27.332	27			3	3	24
Berchem St Agathe	23.927	24	10		2	12	12
Forest	55.012	55			18	18	37
Total	1.175.153	1174	74	32	221	327	847
	Communes où il manque plus de 50 bulles						
	Communes où il manque plus de 15 bulles						
	Communes où il manque moins de 15 bulles						

Annexe III : L'exportation vers les pays en développement

Dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets imposée par l'Union européenne, les opérateurs de l'économie sociale s'efforcent de maximiser la réutilisation du textile collecté. Les modes de traitement de répartissent comme suit :



Filières de traitement du textile usagé

Les opérateurs d'économie sociale portent une attention particulière à l'impact de leurs activités dans les pays du Sud. Ainsi, en 2005, la fédération RESSOURCES a participé à une étude européenne⁶ sur les activités de collecte et traitement des textiles usagés par les opérateurs européens d'économie sociale.

En ce qui concerne l'exportation vers les pays du Sud, cette étude met en avant les points suivants :

- **Une source d'habillement**

« Sur le continent africain, plus de 80 % de la population de nombreux pays s'habille avec des vêtements d'occasion. Force est de constater que les vêtements occidentaux sont prisés et que les approvisionnements d'occasion sont souvent de meilleure qualité que le neuf que l'on trouve chez les commerçants pakistanais par exemple. Le niveau de vie de la classe moyenne est amélioré du fait de la disponibilité de vêtements usagés de qualité. Pour les classes les plus pauvres, ce sont les seuls vêtements qu'elles puissent s'offrir. »

La production locale de textile est, en effet, quasiment inexistante. Les vêtements de seconde main occidentaux offrent une alternative intéressante à l'offre de vêtements neufs d'origine asiatique de piètre qualité.

- **Un secteur économique à part entière**

« Cette activité représente dans les pays en voie de développement (essentiellement africains) de nombreux emplois [...]. Une étude menée par Dr Simone Field sur l'impact de la filière de la friperie au Kenya soutient que cette filière emploie directement et indirectement 5 millions de personnes [...]. Une étude hollandaise conduite en 1999 montrait que le commerce de textiles recyclés générait 30 000 emplois en Pologne, 3 000 emplois au Zimbabwe et un surplus d'emplois en Estonie, Ghana et Bénin qui dépassait la perte des emplois des industries textiles locales. Par ailleurs, cette étude tendait à montrer que les emplois créés dans le recyclage étaient des emplois de meilleure qualité que ceux offerts dans l'industrie textile locale (entre autres choses, ils offrent de meilleurs salaires). Cette filière contribue également pour une large part à l'emploi des femmes.

⁶ Rapport des acteurs de Réemploi et du Recyclage Textile sur l'état de la filière en Europe, projet Ouvertes, 2005

Un autre effet positif de l'importation de textiles usagés souligné par notre partenaire hollandais est qu'il génère un revenu dans les pays du Sud du fait des taxes à l'import. »

En outre, RESSOURCES tient à souligner que les opérateurs d'économie sociale se distinguent des autres opérateurs européens par une volonté plus importante de contrôle complet de la chaîne de distribution. Ils veillent donc, dans la mesure du possible, à travailler avec des ONG locales afin de concentrer la chaîne de distribution aux mains d'une population particulièrement défavorisée, ou victime de problème majeur (camps de réfugiés en situation de guerre, villes après une catastrophe naturelle, épidémie spectaculaire...) ce qui est un levier de développement intéressant. Sur ce terrain, Oxfam-Solidarité coopère étroitement avec Oxfam International et Terre ASBL travaille en collaboration avec l'ONG Autre Terre.